

Express Sundgoviens

Le plaisir de voyager

Autocars **G**ast

Automne
2025/
Printemps
2026



Séjours & Journées France & Etranger

Excursions d'une journée

Chers clients,

Nous sommes ravis de vous retrouver à travers ce nouveau catalogue !

Ces derniers mois ont été particulièrement intenses pour notre équipe. Un important surcroît d'activité ne nous a malheureusement pas permis de vous proposer un catalogue au printemps, et nous vous remercions sincèrement pour votre patience.

Dans cette nouvelle édition, nous avons mis tout notre cœur pour vous offrir, une fois encore, des voyages riches en découvertes. Que ce soit pour une excursion d'une journée ou un voyage sur plusieurs jours, nous espérons que ces pages vous donneront l'envie de repartir avec nous.

Au programme : un bel éventail de sorties entre sites culturels, plaisirs gourmands, et spectacles !

Très bonne lecture, et à très bientôt sur les routes avec les Express Sundgoviens – Autocars Gast !

Avec toute notre sympathie,

L'équipe des Express Sundgoviens

LES LUNDIS SEMAINES IMPAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNEE DETENTE AUX THERMES A BAD BELLINGEN



Reprise des sorties le **8 septembre 2025** puis tous les lundis semaines impaires

Relaxez-vous et profitez des bienfaits de l'eau thermale !

Départ en début d'après-midi des localités suivantes : Retzwiller – Dannemarie – Ballersdorf – Altkirch – Walheim – Tagolsheim – Illfurth – Hochstatt – Didenheim – Mulhouse (plusieurs arrêts) – Détails des horaires sur simple demande.

PRIX DU TRANSPORT : à partir de 10 €
Entrée aux thermes à régler sur place
Carte de fidélité !

Lundi 8 Septembre 2025 PÈLERINAGE À EINSIEDELN



Départ par Bâle – Zurich – le long du Lac de Zurich – Einsiedeln : visite libre de ce lieu de pèlerinage, le plus célèbre et le plus fréquenté de Suisse (Possibilité d'assister à une messe) – Déjeuner – Puis départ pour Thalwil, embarquement sur le bateau, traversée du lac jusqu'à Zurich et chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 85 €
comprenant le transport, le déjeuner et le bateau

Mercredi 17 septembre 2025 PETIT TRAIN, VINS D'ALSACE ET CHAMPIGNONNIÈRE



Départ en direction de Colmar – Sélestat – Dambach-la-Ville : tour en Petit Train qui vous permettra d'en apprendre plus sur l'histoire du village de Dambach-la-Ville, sa cité, son vignoble. Vous découvrirez également les particularités des différents cépages et terroirs dans le vignoble, le travail de la vigne... Puis arrivée au Domaine Ruhlmann et visite de cave et dégustation. Déjeuner. Puis direction Geispolsheim : arrivée à la Champignonnière Champichoux pour une visite guidée : présentation du monde merveilleux des champignons et des ateliers de transformation puis dégustation des spécialités maison.

PRIX PAR PERSONNE : 83 €
comprenant le transport, les visites, le déjeuner et le petit train

Samedi 6 Septembre 2025 MONTÉE À LA SCHYNIGE PLATTE



Départ en direction de Bâle – Berne – Thoune – le long du Lac jusqu'à Wilderswil : embarquement à bord du train à crémaillère : depuis 1893, le chemin de fer de la Schynige Platte relie Wilderswil. En 52 minutes, il monte à environ 1400 mètres d'altitude. Au cours de ce voyage nostalgique avec les locomotives historiques - dont les plus jeunes ont plus de 100 ans - vous découvrirez un paysage magnifique avec des forêts, des prairies et des vues sur la vallée qui s'étend jusqu'au monde montagneux environnant. Déjeuner au sommet. Visite libre du jardin botanique environ 800 espèces différentes de fleurs et de plantes alpines poussent ici dans leur habitat naturel.

PRIX PAR PERSONNE : 115 €
comprenant le transport, le train aller et retour et le déjeuner

Samedi 20 septembre 2025 FROMAGERIE ET BATEAU DU SAUT DU DOUBS



Départ en direction de la vallée du Doubs par Maïche – Le Russey – Les Fins : visite de la fromagerie des Suchaux avec la découverte de la fromagerie et de ses caves. Déjeuner au restaurant. Puis direction Villers le lac et embarquement à bord du bateau pour une croisière commentée. Vous traverserez les méandres du Doubs puis le lac de Chaillexon et pour finir, la plus belle partie, spectacle grandiose, les gorges et les bassins du Doubs. Escale pour se rendre aux belvédères de la chute.

PRIX PAR PERSONNE : 79 €
comprenant le transport, la visite de la fromagerie, le déjeuner et la promenade en bateau

Dimanche 28 Septembre 2025 RANDONNÉE DE KANDERSTEG AU LAC D'OESCHINEN



Départ en direction de Bâle – Berne – Thoune – Spiez – Kandersteg : arrivée vers 9h00 et randonnée jusqu'au Lac de Oeschinen, un des plus beaux lacs des Alpes situé à 1578 m d'altitude. Randonnée de 10 km avec 450 m de dénivelé +

Temps libre au bord du lac - Possibilité de faire de la luge d'été - (ouverte de 9h30 à 17h30 par temps sec - en supplément à votre charge) - Possibilité de prolonger la randonnée vers le refuge (1h20 minutes de randonnée supplémentaire aller - retour) - Déjeuner libre (restaurant sur place)

Bonnes Chaussures indispensables – Bâtons de marche pour ceux qui le souhaitent - Crème solaire, Vêtements de pluie, Eau et petit encas conseillés

PRIX PAR PERSONNE : 45 € comprenant le transport

Excursions d'une journée

Dimanche 28 septembre 2025

FÊTE DES VENDANGES À NEUCHÂTEL



Départ en direction de Delle – Porrentruy – Saint-Ursanne – Saint Imier – Neuchâtel : arrivée et participation aux festivités de la fête des vendanges de Neuchâtel : découvrez les animations dans la ville avec de nombreux stands, des attractions et à 14h00 place à la parade des fanfares suivie du grand cortège et du corso fleuri qui voit défiler les plus grands chars auto-propulsés d'Europe nécessitant plus de 500 000 dahlias pour leur décoration. Places assises et réservées – Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 77 €
comprenant le transport et l'entrée

Dimanche 5 octobre 2025

COCHONNAILLES EN FORÊT NOIRE



Départ en direction de Fribourg en Brisgau – Wolfach : visite libre de la verrerie Dorotheenhütte : musée du verre, atelier de gravure, et magasin d'usine.

Puis direction Zell am Hammersbach Déjeuner cochonnailles sous forme de buffet : saucisse à griller, saucisse de foie, boudin noir, côtes de porc, « kesselfleisch », sauce, pain cuit au feu de bois, Gâteau de Forêt Noire.

PRIX PAR PERSONNE : 82 €
comprenant le transport,
l'entrée à la verrerie et
le déjeuner cochonnailles

Samedi 18 octobre 2025

OKTOBERFEST AU FELDSCHLÖSSCHEN – places limitées



C'est parti pour faire la fête, danser et trinquer dans une ambiance bavaroise !

Départ en direction de Bâle – Rheinfelden : arrivée à la brasserie Feldschlösschen à 18h00. Entrée et ambiance musicale animée par le groupe Wirbelwind jusqu'à 23h00. Dîner sur place comprenant 1 l de bière ou 2 softs de 0,5l, une petite entrée, un plat principal au choix et 1 Bretzel.

PRIX PAR PERSONNE : 99 €
comprenant le transport,
l'entrée à la fête et le dîner



Dimanche 26 octobre 2025

FOIRE AGRICOLE DE POUSSAY



Départ de votre localité vers Epinal – Poussay : journée et déjeuner libres sur place. Découvrez la célèbre foire de Poussay, la 2ème foire agricole de France et la plus grosse foire braderie du Grand-Est soit 1300 exposants et 900 commerçants répartis sur 22 hectares un marché aux bestiaux et de matériel agricole imposant, une braderie commerciale. Puis chemin du retour

PRIX PAR PERSONNE : 30 €
comprenant le transport

Dimanche 26 octobre 2025

DEJEUNER SPECTACLE A KIRRWILLER 45EME ANNIVERSAIRE



Départ pour Kirrwiller – Déjeuner au restaurant le Majestic puis présentation de la nouvelle revue « Parfum d'étoiles ». Ce nouveau spectacle vous promet des performances envoutantes, des surprises et une multitude d'émotions. Une sélection d'artistes remarquables et spectaculaires vous émerveillera sur scène ! Préparez-vous à un spectacle haut en couleurs qui met à l'honneur la magie du cabaret ! Après le spectacle, découvrez la salle « Le Club » et ses animations : musiques, danseurs, surprises...

PRIX PAR PERSONNE : 122 €
comprenant le transport, le déjeuner dansant
avec eau minérale incluse 50 cl,
le spectacle et le cocktail du 45ème anniversaire

Mercredi 29 octobre 2025

FETE DES CHRYSANTHEMES A LAHR



Départ en direction de Fribourg en Brisgau – Elzach – Zell am Hammersbach : déjeuner – Puis continuation vers Lahr et temps libre à la fête des Chrysanthèmes. Plus de 10000 chrysanthèmes jaune vif, pourpre lumineux et orange intense présentent aux visiteurs un spectacle floral haut en couleur.

PRIX PAR PERSONNE : 75 €
comprenant le transport
et le déjeuner

Dimanche 9 novembre 2025

DÉJEUNER CROISIÈRE SUR LE RHIN ET VISITE DE COLMAR



Départ en direction de Breisach am Rhein : embarquement à bord du bateau pour une croisière de 2h00 sur le Rhin avec déjeuner à bord sur le thème de « l'oie » Au menu : *Salade variée puis plats sous forme de buffet: cuisse d'oie fraîche et croustillante, rôti en croûte, chou rouge aux pommes, quenelles de pommes de terre, spätzle – Dessert.* L'après-midi, direction Colmar pour une visite commentée de la ville en petit train : ses maisons traditionnelles, ses canaux, ses richesses patrimoniales et culturelles qui font de Colmar un condensé d'Alsace ! Petit temps libre.

PRIX PAR PERSONNE : 97 €
comprenant le transport, le déjeuner croisière et le petit train

Excursions d'une journée

Dimanche 23 novembre 2025

DÉJEUNER SPECTACLE À LA GABIOTTE



Départ en direction de Fougerolles : arrivée au cabaret La Gabiotte. Découvrez un spectacle transformiste baptisé « AMNESIA » qui met en scène d'incroyables artistes. Le spectacle se décompose en trois parties tout au long des plats qui vous seront servis. Au menu : *Aumônière Franc-Comtoise et sa terrine d'aiguillettes de canard aux 6 aromates - Filet de dorade sauce beurre blanc à l'estragon et son accompagnement (à choisir sur place) Assiette gourmande - 1 Apéritif maison - 1 bouteille d'eau minérale pour 4 - 1 café.*

PRIX PAR PERSONNE : 97 €

comprenant le transport, le déjeuner spectacle avec les boissons mentionnées

Samedi 29 novembre 2025

REPAS DE FÊTE À PESMES



Départ vers Montbéliard – Besançon – Pesmes : arrivée aux Jardins Gourmands et déjeuner dansant avec Guy et son accordéon – Au menu : *Assiette terre et mer sur mesclun à l'huile de noix – Saucisson en brioche sauce maldère – Sauté de canard au Chardonnay blanc du Jura – panier du jardinier – Sélection de fromages franc comtois – Cancellotte chaude – Gourmandise de Noël et ses copeaux de chocolats – Kir pétillant de bienvenue, Vin blanc et Rouge à discrétion - Café.*

PRIX PAR PERSONNE : 92 €

comprenant le transport, le déjeuner, les boissons mentionnées, l'animation musicale et le cadeau au choix (une pintade Ou un lot de 2 bouteilles de crémant)

Vendredi 5 Décembre 2025

MARCHÉ DE NOËL A EINSIEDELN



Départ par Bâle – Zurich – le long du Lac de Zurich – Biberbrugg – Einsiedeln : Découvrez l'un des plus beaux marchés de Noël suisse. Dans le cadre fantastique de l'abbaye d'Einsiedeln et tout au long de la rue principale, les stands de vente joliment décorés, les illuminations de Noël festives et le grand sapin de Noël sur la place de l'abbaye feront également briller vos yeux. Déjeuner libre

PRIX PAR PERSONNE : 49 €

comprenant le transport

Dimanche 7 Décembre 2025

MARCHE DE NOËL A LA RAVENNASCHLUCHT



Départ en direction de Fribourg en Brisgau – Hinterzarten : déjeuner sous forme de brunch – Continuation vers Breitnau et entrée au marché de Noël de Ravensschlucht : chaque année, le marché de Noël des gorges de la Ravenna plonge les visiteurs dans une ambiance enchantée. Sous le magnifique viaduc en pierre, les chalets illuminés de mille feux ont pris place : on y trouve des objets d'artisanat sélectionnés, des pièces uniques fabriquées à la main et le parfum alléchant des spécialités de la Forêt-Noire, des plus sucrées aux plus savoureuses.

PRIX PAR PERSONNE : 86 €

comprenant le transport, le déjeuner sous forme de brunch et l'entrée au marché de Noël

Mercredi 10 décembre 2025

FÉRIE DE NOËL À EUROPA PARK



Départ vers Rust : arrivée à Europa Park : vêtu de sa parure hivernale, Europa-Park est une expérience unique au cœur de l'hiver. Des sapins de Noël issus de la région ornés de boules de Noël scintillantes viennent décorer les ruelles du parc. Le Marché de Noël vous invite à flâner entre ses allées embaumées par la douce odeur du vin chaud et des amandes grillées. Des projections féériques en 3D et de nombreux feux de camp promettent des moments magiques. Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 89 €

comprenant le transport et l'entrée

Samedi 13 Décembre 2025

PAIN D'ÉPICES ET MARCHÉ DE NOËL À BOUXWILLER



Départ en direction de Colmar – Gertwiller : découverte du Palais du Pain d'Épices. Laissez vous guider dans un parcours ludique et interactif où les 5 sens sont en éveil. Déjeuner au restaurant. Puis visite libre du marché de Noël dans le Pays de Hanau à Bouxwiller : plus qu'un simple marché de Noël, c'est un véritable voyage dans les traditions et la culture alsacienne. Chaque année, le Christkindelsmärik transforme le centre historique de la ville. Avec près de 200 stands répartis dans la vieille ville, vous y découvrirez des produits artisanaux de qualité, issus du terroir local.

PRIX PAR PERSONNE : 77 €

comprenant le transport, la visite et le déjeuner

Vendredi 19 Décembre 2025

MARCHÉ DE NOËL ET SHOPPING A FRIBOURG EN BRISGAU



Départ vers Fribourg en Brisgau : visite libre des 120 stands du marché de Noël et shopping dans les grands magasins fribourgeois...

PRIX PAR PERSONNE : 37 €

comprenant le transport

Samedi 17 Janvier 2026

SHOPPING AU VILLAGE DES MARQUES A ROPPENHEIM



Départ vers Colmar – Sélestat – Haguenau – Arrivée à Roppenheim vers 10h00 : plus de 100 boutiques de prêt-à-porter pour femme, homme et enfant, vêtements de sport, chaussures, maroquinerie, accessoires pour la maison, montres et bijoux combleront toutes vos envies.

PRIX PAR PERSONNE : 39 €

comprenant le transport

Excursions d'une journée

Samedi 31 janvier 2026

PROMENADE EN CALECHES



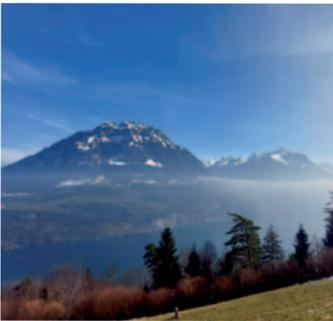
Départ en direction de Bâle – puis par l'auto-route suisse jusqu'à Trachselwald : arrivée à la ferme - Puis promenade au cœur de la campagne de l'Emmental en calèches dans les élégantes voitures bâchées. - Pendant le trajet, dégustation de vin chaud ou de punch pour se réchauffer de l'intérieur. Déjeuner dans le restaurant de la ferme (spécialités suisses). Chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 122 €
comprenant le transport,
le déjeuner et la promenade



Samedi 21 février 2026

DEJEUNER FONDUE TRAIN ET BATEAU AU SEELISBERG



Départ en direction de Lucerne – Seelisberg : arrivée et verre de bienvenue au coin du feu – Fondue au fromage au restaurant panoramique avec vue sur le lac et les sommets enneigés – Puis descente en funiculaire au bord du lac et promenade en bateau sur le lac des quatre cantons – Arrivée à Beckenried – Continuation vers Lucerne : petit temps libre et chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 95 €
comprenant le transport,
le déjeuner fondue,
le train et le bateau

Samedi 28 février 2026

SALON DE L'AGRICULTURE A PARIS



PRIX PAR PERSONNE : 85 €
comprenant le transport
et l'entrée

Dimanche 3 mars 2026

DEJEUNER SPECTACLE AU PARADIS DES SOURCES A SOULTZMATT



Départ vers Soultzmatt : arrivée au Cabaret Music-Hall le Paradis des Sources - Déjeuner animé – Au menu : *Amuse bouche – Terrine de foie gras, gelée de fruits de saison, brioche au beurre – Filet de bœuf rôti, crème de morilles et ses légumes d'antan – Assiette gourmande.* Après le repas, place au nouveau spectacle « Liberté » suivie d'une ambiance dansante.

PRIX PAR PERSONNE : 105 €
comprenant le transport, le déjeuner et le spectacle

Samedi 28 Mars 2026

DEJEUNER GRENOUILLES A PESMES



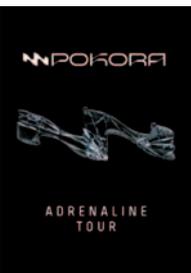
Départ vers Montbéliard – Besançon – Pesmes : arrivée aux Jardins Gourmands et déjeuner dansant avec Guy et son accordéon – Au menu : *Salade jurassienne de bienvenue – Gourmandise de grenouilles à la persillade et à la crème parfumée au Macvin – Régal de volaille, crème de Comté, Pomme paillasson – Duo de fromages de région et cancoillotte chaude – Entremet aux fruits rouges et son coulis – kir pétillant – Vin blanc et vin rouge à discrétion - Café.*

PRIX PAR PERSONNE : 89 €
comprenant le transport,
le déjeuner, les boissons mentionnées,
l'animation musicale

CONCERT

Vendredi 28 novembre 2025

MATT POKORA AU ZÉNITH DE STRASBOURG



Matt Pokora revient en 2025 avec « ADRÉNALINE TOUR », un nouveau spectacle sensationnel, accompagné d'une scénographie hors du commun imaginée pour créer un moment de partage unique avec le public. Réputé pour ses performances scéniques exceptionnelles, Matt Pokora ne cesse de repousser les limites de la mise en scène et sera à nouveau entouré de ses danseurs et musiciens dans un décor hors norme pour vous offrir un spectacle à couper le souffle.

PRIX PAR PERSONNE : 115 €
comprenant le transport
et le billet (catégorie 1)

PLACES LIMITEES

CONCERT

Vendredi 20 février 2026

CONCERT D'INDOCHINE AU ZÉNITH DE STRASBOURG



Quand on parle de rock français, un nom ressort immanquablement : Indochine. Fondé en 1981 à Paris, le groupe, mené par l'emblématique Nicolas Sirkis, a traversé les époques sans jamais perdre de sa superbe. Plus de 40 ans de carrière, des hits à la pelle et des concerts mythiques qui ont marqué plusieurs générations. Indochine est actuellement en tournée avec « Arena Tour ». Après 92 dates toutes Sold Out et plus de 850 000 billets vendus, le groupe ajoute de nouvelles dates : ne loupez pas ce RDV !

PRIX PAR PERSONNE : 112 €
comprenant le transport et le billet
(catégorie 1)

PLACES LIMITEES

Gastronomie et farniente sur la Côte Adriatique

Profitez d'un séjour sur la Côte Adriatique pour savourer la Dolce Vita soleil, détente, plage et gastronomie !

Nous vous proposons de nouvelles dates pour ce séjour sur la Côte Adriatique. Vous serez logés à l'hôtel Paris situé à Torre Pedrera, au calme, à 30 m seulement des plages. Toutes les chambres sont équipées avec douche, WC, téléphone et coffre-fort. Pour



Hotel Paris
votre confort l'hôtel est doté d'un ascenseur. Vous serez accueilli dans une ambiance familiale et vous apprécierez la cuisine généreuse ainsi que la gentillesse du personnel de l'hôtel. Les parasols et les transats à la plage sont réservés pour vous. Départ de nuit arrivée à l'hôtel pour le déjeuner jour 1 – Séjour en pension complète. Départ pour le chemin du retour jour 10 après le petit déjeuner.

10 jours

Du 13 au 22 septembre 2025

Prix par personne : 699 €

Supplément chambre individuelle : 130 € nombre limité

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 10 avec les vins inclus pour les repas pris à l'hôtel
- Le déjeuner au retour (au restaurant)
- Les parasols et transats inclus (3ème et 4ème rangée)
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 130 €
- L'assurance annulation : 15 € par personne
- Les dépenses personnelles

L'Ardèche, nature et terroir

JOUR 1 : EN ROUTE VERS L'ARDECHE – VISITE DU PALAIS DU FACTEUR CHEVAL

Départ en direction de Besançon – Beaune – Lyon – Déjeuner en cours de route – Puis continuation vers Hauterives et visite guidée du Palais Idéal du Facteur Cheval : lieu unique à nul autre pareil tout droit sorti de l'imagination vagabonde d'un facteur de campagne, le Palais idéal est un hymne au génie de la nature. Continuation vers l'hôtel : Installation dans les chambres – Apéritif d'accueil - Dîner et logement.

JOUR 2 : GROTTTE CHAUVET ET FERME AUX CROCODILES

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Partez à la découverte de nos ancêtres en visitant la Grotte Chauvet 2, réplique de la fabuleuse grotte Chauvet datée de 36000 ans et contenant plus de 1000 dessins préhistoriques. Déjeuner champêtre au milieu des vignes. L'après-midi, à l'abri dans une serre tropicale de plus de 10.000 m² couverte et tempérée découvrez le fascinant univers de la Ferme aux Crocodiles, le plus grand parc animalier européen dédié aux reptiles. Retour à l'hôtel et dîner. Après le dîner, une soirée contée et racontée par Muriel vous ramènera au XIXème siècle, découvrir, à travers l'histoire de Mathilde, l'histoire de la soie en Ardèche et la vie dans le bourg de Joyeuse à cette époque.

JOUR 3 : GORGES DE L'ARDECHE – LAVANDES ET SOIRÉE JEAN FERRAT

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Puis direction les Gorges de l'Ardèche. La rivière Ardèche a creusé dans le calcaire un des plus beaux canyons de France. Vous commencerez par admirer le fameux Pont d'Arc puis continuerez votre balade de belvédère en belvédère. Déjeuner au restaurant. Après le déjeuner, départ pour Saint Remèze, afin de visiter la Maison de la Lavande, qui est un domaine mais aussi un musée ! A travers la visite, vous découvrirez tous les secrets de cette plante millénaire, la salle des alambics et la collection



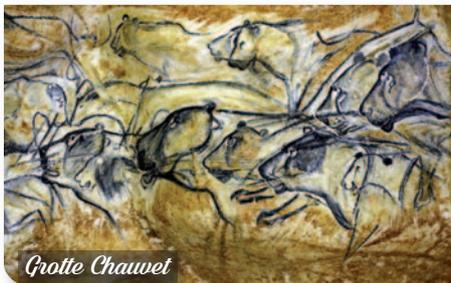
Départ garanti

Pont d'Arc

d'outils anciens. Pour terminer un tour en petit train des Lavandes à travers les champs vous fera découvrir le domaine. Après le dîner, départ pour la ferme Théâtre, pour retrouver par « la magie » du spectacle Jean Ferrat, chez lui. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 4 : VILLAGES DE CARACTERE ET DOUCEURS ARDECHOISES

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Départ à la découverte des villages de caractère ardéchois avec la visite guidée de Vogüé, un village de caractère classé parmi les plus beaux villages de France. Surplombant la rivière Ardèche, Puis visite d'une nougaterie et dégustations de nougats. Déjeuner et chemin du retour.



Grotte Chauvet

4 jours

Du 18 au 21 septembre 2025

Prix par personne : 769 €

Supplément chambre individuelle : 95 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4
- Les boissons aux repas soit ¼ de vin et un café aux déjeuners et ¼ de vin aux dîners
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide jour 2, jour 3 et jour 4 le matin
- La soirée contée et le spectacle Jean Ferrat
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 95 €
- L'assurance annulation : 17 € par personne
- Les dépenses personnelles

Désalpe dans le Pays de Gruyères

JOUR 1 : VISITE DU CHATEAU DE CHILLON – PROMENADE A MONTREUX

Départ en direction de Bâle – Berne – Fribourg – Montreux : arrivée pour le déjeuner – Puis visite du château de Chillon : cette forteresse construite sur une véritable île du Lac Léman constituait à la fois une protection naturelle et un emplacement stratégique pour commander le passage entre le nord et le sud de l'Europe. Promenade libre à Montreux, située dans une baie entourée de vignobles et dans un époustoufflant décor alpin, la ville de Montreux bénéficie d'un microclimat méditerranéen, que l'on retrouve jusque dans la végétation, avec des pins parasols, des cyprès et des palmiers. Départ vers Les Mosses, un charmant village situé à 1450 mètres d'altitude, au coeur des Alpes vaudoises. Dîner et logement.

JOUR 2 : TEMPS LIBRE A GSTAAD – LAC DE THOUNE : VISITE GUIDEE ET BATEAU

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Départ pour Gstaad, promenade libre. Avec ses hôtels haut de gamme, ses restaurants gastronomiques, ses boutiques et ses chalets de luxe, ce village de vacances piétonnier est une destination prisée de la jet-set internationale. Vers la fin de la matinée, continuation par la vallée de Simmental vers Spiez et Thoune. Déjeuner. Visite guidée de Thoune en français. Située à l'extrémité nord du lac, Thoune est la porte d'accès à l'Oberland bernois. A voir : ses édifices historiques, ses impressionnants «hauts trottoirs» chargés d'histoire, son château blanc perché sur la colline Schlossberg ainsi que la superbe vue sur le lac avec les imposantes Alpes bernoises en arrière-plan. Puis embarquement pour une promenade en bateau sur le lac de Thoune. D'un bleu profond, il est situé sur la bordure nord des Alpes dans l'Oberland bernois, dans un imposant décor de montagnes. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : DESALPE DANS LE PAYS DE GRUYERES

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. La route vers Gruyère passe par le Parc naturel régional du Pays d'Enhaut, paysage caractéristique composé de fonds de vallées, d'alpages, de zones forestières, de pâturages il témoigne du travail réalisé pendant des siècles par la population locale. C'est le berceau de la production de fromages traditionnels suisses. Arrivée vers 10h00 à Charmey où vous assistez à la tradi-



tionnelle Désalpe. A l'automne, armaillis et troupeaux quittent l'alpage pour reprendre la route de la plaine, vaches en tête, cloches au col et cornes fleuries. La Désalpe est l'occasion rêvée de découvrir une tradition ancestrale et d'en vivre l'ambiance si particulière avec son marché des anciens métiers et des artisans, et ses dégustations de produits du terroir. Déjeuner dans la ville de Gruyères. Temps libre à Gruyères, cité pittoresque qui se distingue par son château situé sur un éperon rocheux. Retour à l'hôtel : dîner fondue au Vacherin fribourgeois AOP et au Gruyère AOP

JOUR 4 : MUSEE OLYMPIQUE DE LAUSANNE – DEJEUNER ET RETOUR

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. En route vers Lausanne en longeant le Lac Léman. Entrée et visite libre du Musée Olympique : découverte des expositions dans le célèbre musée dédié au sport et aux jeux olympiques. Sur 3000 m2 vous découvrez des objets liés et des présentations interactives. Déjeuner à Lausanne. Puis chemin du retour par La Chaux de fonds avec un petit arrêt à la Vue des Alpes.



Château de Chillon



Lac de Thoune

4 jours

Du 25 au 28 septembre 2025

Prix par personne : 739 €

Supplément chambre individuelle : 99 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 99 €
- L'assurance annulation : 16 € par personne
- Les dépenses personnelles

Escapade en Corse

JOUR 1 : EN ROUTE POUR LA CORSE

Départ en direction de Besançon – Lyon – Valence – Déjeuner en cours de route – Continuation vers Orange – Cavaillon - Marseille - Rendez-vous en gare maritime de Marseille. Transfert au port, installation à bord du ferry de la Corsica Linéa/Méridionale en cabines intérieures occupées à 2. Dîner à bord et nuit en mer.

JOUR 2 : BASTELICA

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez-vous avec votre guide pour un départ vers Cauro, la forêt de Zipitoli, Bastelica, berceau de Sampiero Corso, héros populaire qui lutta contre Gênes au 16ème siècle. Circuit d'une heure environ aller-retour avec le petit train du Maquis, départ d'un bâtiment construit comme une gare, au col de Cricheto, à 725m d'altitude, jusqu'à la crête de Sardaja, à 850 m d'altitude, après avoir traversé une exploitation agricole de 25 hectares parcourue par le cheptel porcin. Au terminus point de vue sur le lac et le village de Tolla. Ensuite le chauffeur vous accompagnera, en balade à pied d'environ 200m sous châtaigneraie, jusqu'à la pointe de Sardaja d'où vous découvrirez un vaste panorama des Iles Sanguinaires au Monte D'Oro. Déjeuner. Retour par la même route avec arrêts divers. Temps libre à l'hôtel. Dîner et logement à l'hôtel Club Marina Viva à Porticcio.

JOUR 3 : BONIFACIO, L'EXTRÊME SUD

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ vers Cauro, le col Saint-Georges (747 m), Olmeto, village où vécut Colomba l'héroïne de Prosper Mérimée. Continuation vers le golfe du Valinco, Sartène, le site marin de Roccapina et son rocher en forme de lion. Bonifacio, dont la citadelle médiévale est construite sur une falaise à plus de 60 m au-dessus de la mer. Promenade en mer découverte des falaises de Bonifacio (selon météo marine). Déjeuner. Tour de ville en petit train touristique permettant l'accès en haute ville. Retour à Ajaccio par la même route. Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 4 : CORTE, CAPITALE HISTORIQUE

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ d'Ajaccio vers Bocognano, la forêt de Vizzavona, réputée pour sa fraîcheur estivale, Vivario. Corte, ancienne capitale de la Corse, ville universitaire de nos jours, est dotée d'une citadelle en forme de nid d'aigle surplombant la vallée de la Restonica. Tour de ville en petit train touristique permettant l'accès en haute ville. Déjeuner. Retour à Ajaccio par la même route. Dîner et logement à l'hôtel Club.



JOUR 5 : LES CALANCHES DE PIANA ET PORTO

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ vers Cargèse qui a été fondée en 1770 pour y installer une colonie de Grecs du Péloponnèse et dont aujourd'hui la culture et la tradition perdurent avec notamment une église orthodoxe. Continuation vers le village de Piana, classé parmi les plus beaux villages de France, pour ses magnifiques Calanches, sculptées par l'érosion, aux formes étranges et qui inspirèrent Guy de Maupassant, le golfe de Porto, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner. Retour par les gorges de la Spélunca, Evisa et sa châtaigneraie, le col de Sevi (1101 m) et Tiuccia. Dîner et logement à l'hôtel Club.

JOUR 6 : AJACCIO

Petit-déjeuner à l'hôtel. Découverte de la cité impériale : le quartier génois, la cathédrale de style renaissance où fut baptisé Napoléon. La place du Diamant, le port de pêche dédié à Tino Rossi, la place du Maréchal Foch, la rue Fesch et ses commerces. Déjeuner. Continuation vers le cours Grandval, la place Austerlitz, la pointe de la Parata avec vue sur les célèbres îles Sanguinaires. Fin des services du guide. Dîner et logement à l'hôtel Club.

JOUR 7 : JOURNEE LIBRE EN PENSION COMPLETE A L'HOTEL

Petit-déjeuner à l'hôtel. Matinée libre – Déjeuner à l'hôtel – Après midi libre. Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 8 : JOURNEE LIBRE EN PENSION COMPLETE A L'HOTEL ET TRAVERSEE MARITIME RETOUR

Petit-déjeuner à l'hôtel. Matinée libre. Déjeuner à l'hôtel. Après midi libre. En fin d'après-midi, transfert au port d'Ajaccio. Installation à bord du ferry de la Méridionale/Corsica Linéa en cabines intérieures occupées à 2. Dîner à bord pris au self et nuit en mer.

JOUR 9 : MARSEILLE

Petit déjeuner à bord, au self. Arrivée en gare maritime de Marseille. Puis chemin du retour avec déjeuner en cours de route.

9 jours

DU 3 au 11 octobre 2025

Prix par personne : 1469 €

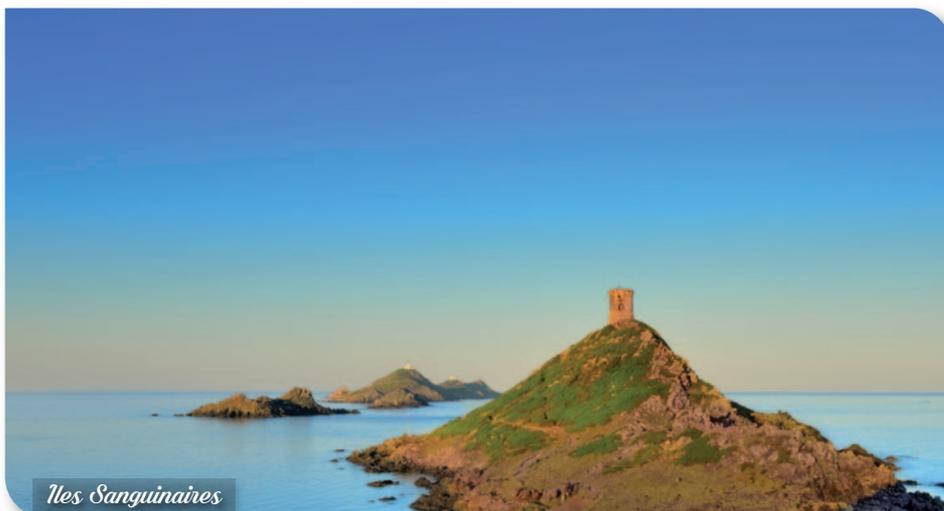
Supplément chambre individuelle : 199 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- Les traversées maritimes en ferry avec la Corsica Linéa ou la Méridionale A/R
- Les taxes portuaires
- Le passage de l'autocar
- L'installation en cabines intérieures occupées par 2 personnes A/R
- L'hébergement base chambre double ou appartement avec prestations hôtelières à l'hôtel club Marina Viva***
- La taxe de séjour
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 9
- Le vin à discrétion à l'hôtel
- Les visites et excursions comme suit : le tour en petit train du maquis à Bastelica, le tour de ville en petit train touristique à Corte, la promenade en mer circuit découvertes des falaises à Bonifacio, le tour de ville en petit train touristique à Bonifacio,
- Un guide du jour 2 au jour 6
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 199 €
- L'assurance annulation : 30 € par personne
- Les dépenses personnelles



Au bord du lac de Viverone

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LE LAC DE VIVERONE

Départ en direction de Bâle – Lucerne – Tunnel du Gothard – Côme – Déjeuner en cours de route - Milan – Novare – Lac de Viverone : pot d'accueil, dîner et nuit à l'hôtel au bord du Lac de Viverone, au pied des Alpes, avec ses sources d'eau cristalline, ses rives riches en flore et faune entièrement intactes. Il offre un cadre naturel, reposant et unique.

JOUR 2 : TURIN ET LES LUMIERES D'ARTISTES

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction de Turin, une ville sublime qui vous laissera un souvenir impérissable ! Visite guidée de la ville qui, tel un coffre-fort, recèle de véritables bijoux : ses grandes avenues, ses magnifiques places, ses cafés qui furent le lieu de rencontre des intellectuels, hommes politiques et patriotes au XIXe siècle... la Place Castello avec le célèbre Palais Madame et le Palais Royal, la Mole Antonelliana, symbole de la ville... Déjeuner au restaurant. L'après-midi, découverte libre de la ville. Puis pause gourmande dans un café historique pour déguster le célèbre "bicerin", typique boisson turinoise composée de chocolat noir, café et crème fleurette. Mais surtout, à la tombée du jour, vous pourrez profiter des célèbres "Luci d'Artista", illuminations créées chaque hiver par des artistes contemporains de renommée mondiale qui transforment Turin en la ville la plus scintillante d'Italie dans une atmosphère unique et fascinante. Retour à l'hôtel pour le dîner et la nuit.

JOUR 3 : BIELLA ET LE SANCTUAIRE D'OROPA (SITE UNESCO)

Petit déjeuner. En route pour Biella : fondée par les Celtes puis conquise par les Romains, elle fut dominée par la maison de Savoie dès le XIVe siècle et son histoire est étroitement liée à l'industrie textile. Avec un guide local, vous découvrirez le quartier de Biella Piano (la ville basse) mais surtout celui de Biella Piazza, le cœur médiéval de la ville, avec ses rues étroites pavées, ses arcades et ses bâtiments historiques. Vous rejoindrez ensuite le Sacro



Turin

Monte d'Oropa, sanctuaire dédiée à Notre-Dame, et faisant partie du patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner près du sanctuaire puis visite guidée. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement.

JOUR 4 : CHATEAU ROMANTIQUE ET SAVEURS PIEMONTAISES

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction de l'un des plus beaux châteaux du Piémont, le château d'Agliè. Fier d'une histoire de plus de sept siècles, cette élégante et romantique demeure a vu passer ducs, princes et rois... Entouré d'un jardin et d'un parc d'arbres centenaires, le château compte plus de 300 pièces ornées de meubles et collections diverses allant des pièces archéologiques aux surprenantes collections ornithologiques et orientales. En fin de matinée, vous rejoindrez une cave renommée où vous pourrez déguster d'excellents vins locaux mais aussi profiter d'un succulent déjeuner avec spécialités piémontaises. Puis chemin du retour.



Château d'Agliè



Sanctuaire d'Oropa

4 jours

Du 11 au 14 novembre 2025

Prix par personne : 729 €

Supplément chambre individuelle : 85 €
(nombre limité)

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 avec ½ eau minérale comprise aux repas
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 85 € (nombre limité)
- L'assurance annulation : 15 € par personne
- Les dépenses personnelles

Fête des Lumières à Lyon

JOUR 1 : FETE DES LUMIERES

Départ en direction de Besançon – Dole – Bourg en Bresse – Lyon : arrivée à Lyon – Installation à l'hôtel : dîner et logement. Puis soirée libre à la découverte de la Fête des Lumières. Retour libre à l'hôtel pour la nuit. La fête des lumières est sans doute l'événement le plus populaire et le plus connu de toute la ville. Aux environs du 8 décembre, les lyonnais et les touristes sont là pour célébrer la lumière, en admirant les jeux de lumières projetés sur les monuments emblématiques du centre-ville.

JOUR 2 : DECOUVERTE DE LYON

Petit déjeuner à l'hôtel - Visite guidée panoramique de la Ville avec votre autocar et arrêts pédestres (3h). Découverte de Fourvière et de son panorama, puis descente dans le Vieux Lyon : passage par les célèbres traboules, la cathédrale St Jean, ensuite la Presqu'île pour découvrir ses célèbres places Bellecour, Terreaux, Jacobins... et le Grand



Hôtel Dieu (extérieur) récemment rénové. Déjeuner dans un bouchon lyonnais. Puis croisière promenade commentée sur le Rhône ou la Saône. Une expérience unique et une façon originale de découvrir Lyon autrement. Puis chemin du retour.

2 jours

Du 6 au 7 décembre 2025

Prix par personne : 395 €

Supplément chambre individuelle : 99 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 2 avec ¼ de vin et café au déjeuner
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 99 €
- L'assurance annulation : 9 € par personne
- Les dépenses personnelles

Temps de l'Avent dans le Tyrol

JOUR 1 : MARCHE DE NOEL DE FELDKIRCH – INSTALLATION A L'HOTEL

Départ en direction de Bâle – Zurich – Saint Gall – Feldkirch : déjeuner puis visite libre du marché de Noël et continuation vers l'hôtel jusqu'à Arzl im Pitztal : boisson de bienvenue, dîner et logement

JOUR 2 : VISITE GUIDEE DU CHATEAU D'AMBRAS – MARCHE DE NOEL D'INNSBRUCK

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Visite guidée du château d'Ambras sur le thème de l'Avent Le château d'Ambras compte parmi l'une des destinations phares du Tyrol. Le château était un don d'amour de l'archiduc Ferdinand II à la "Belle Welser" Philippine. Ferdinand II y a installé ses collections. On peut y découvrir la célèbre chambre des arts et des merveilles, visiter les armureries, la salle espagnole, la salle de bain originale de Philippine Welser, la collection de verre Strasser... Puis direction Innsbruck, déjeuner libre et flânerie sur le marché de Noël de la vieille ville. Dans le centre historique d'Innsbruck, la période de Noël se présente sous sa forme traditionnelle, romantique et pleine d'ambiance. Installés directement devant le Petit Toit d'or, les stands du marché de Noël sont joliment nichés entre les maisons médiévales. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : VISITE GUIDEE DE L'ABBAYE DE STAMS – VALLEE DU PITZTAL – EXPOSITION DE CRECHES

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Visite guidée de l'abbaye de Stams - de loin, on aperçoit déjà les deux tours à bulbe du somptueux mo-



nastère cistercien. Le monastère a été fondé en 1273 l'église abbatiale a été transformée du style roman au style baroque entre 1650 et 1750. C'est un des trésors artistiques du Tyrol. Continuation en autocar pour traverser la vallée sauvage et romantique du Pitztal jusqu'à Mittelberg/Mandarfen. Déjeuner en cours d'excursion. Sur le chemin du retour, arrêt au musée des crèches Stamser Haus à Wenns et visite de la plus ancienne exposition de crèches du Tyrol. La journée se terminera à l'hôtel en dégustant un gâteau de Noël et du vin chaud (un par personne). Puis dîner et logement. Randonnée aux flambeaux (le jour exact sera fixé sur place).

JOUR 4 : VISITE DE LA BRASSERIE DU CHATEAU DE STARKENBERG – CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Départ pour la visite guidée de la brasserie du Château de Starkenberg : au cours des dernières années, la brasserie âgée de 195 ans a été modernisée et le château érigé il y a 695 ans a été restauré. Les salles ont repris leurs fonctions d'antan, retrouvé leurs galeries de communication dont certaines étaient des passages secrets. Il est ainsi né un circuit qui commence au-dessus de la brasserie pour descendre jusque sous les voûtes des caves et dans les ga-

leries. Aujourd'hui, la brasserie et le château retracent l'histoire de l'art de brasser la bière, de sa naissance à nos jours. Dégustation. Déjeuner en cours de route. Et chemin du retour.

4 jours

Du 7 au 10 décembre 2025

Prix par personne : 599 €

Supplément chambre individuelle : 59 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double avec accès à l'espace Wellness
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 (sauf le déjeuner du jour 2)
- Les visites et excursions prévues au programme avec accompagnateur jour 2 et jour 3
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner
- Le déjeuner du jour 2
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 59 €
- L'assurance annulation : 13 € par personne
- Les dépenses personnelles



Carnaval de Viareggio et Toscane

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LA COTE DE LA VERSILIA – DEJEUNER EN COURS DE ROUTE – INSTALLATION A L'HOTEL

Départ en direction de Bâle – Lucerne – Bellinzona – Tunnel du Gothard – Déjeuner en cours de route – Continuation vers Milan – Plaisance – La Spezia – Arrivée en fin d'après-midi dans la région de Viareggio, sur le littoral de la Versilia : installation à l'hôtel dans l'une de ses fameuses stations balnéaires. Dîner et logement.

JOUR 2 : FLORENCE

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour Florence, l'une des plus belles villes d'art d'Italie, doucement traversée par l'Arno dans le cadre élégant des collines de Toscane. Visite guidée de la ville : la Place Michelangelo, la Place de la Seigneurie, la cathédrale, le campanile de Giotto, le Baptistère... Déjeuner puis temps



Florence



libre pour le shopping et la découverte personnelle de cette ville inoubliable. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement.

JOUR 3 : PISE ET CARNAVAL DE VIAREGGIO

Petit déjeuner à l'hôtel. Le matin, en route pour Pise. Chacun pourra y découvrir à sa guise les trésors de cette ville : la Place des Miracles avec la si célèbre Tour Penchée, le Dôme, le Baptistère, la Place des Chevaliers... Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Cet après-midi, la fête vous attend à Viareggio : masques et serpentins, chars et masques sont au rendez-vous !!! Le défilé du carnaval vous enchantera et vous laissera un doux souvenir de couleurs, de musique et de joie... (places assises réservées). Dîner et logement à votre hôtel.

JOUR 4 : CHEMIN DU RETOUR – DEJEUNER ET TEMPS LIBRE A LUGANO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour le chemin du retour, arrêt à Lugano pour le déjeuner et petit temps libre puis continuation par le Tunnel du Gothard – Lucerne – Bâle.

4 jours

Du 13 au 16 février 2026

Prix par personne : 639 €

Supplément chambre individuelle : 65 €
(nombre limité)

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 avec ½ eau minérale comprise aux repas
- Les visites et excursions prévues au programme
- La place assise au Carnaval
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner du jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 65 € (nombre limité)
- L'assurance annulation : 14 € par personne
- Les dépenses personnelles

Salon de l'Agriculture

JOUR 1 : VISITE DU SALON DE L'AGRICULTURE

Départ en direction Belfort - Vesoul – Langres – Troyes – Paris : arrivée au salon de l'Agriculture, porte de Versailles dans la matinée.



Entrée et visite libre sur la journée à votre rythme. Puis installation à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 2 : VISITE GUIDEE PANORAMIQUE

Petit déjeuner. Visite guidée panoramique en autocar à la découverte des principales curiosités de la capitale - Déjeuner libre et temps libre dans la capitale. Départ pour le chemin du retour.

2 jours

Du 21 au 22 février 2026

Prix par personne : 235 €

Supplément chambre individuelle : 49 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Le dîner et le petit déjeuner à l'hôtel
- L'entrée au Salon de l'Agriculture jour 1 et la visite guidée de Paris en car jour 2 (durée 3h00)
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner du jour 1
- Les déjeuners du jour 1 et jour 2
- Le dîner jour 2 au retour
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 49 €
- L'assurance annulation : 6 € par personne
- Les dépenses personnelles

Fête des Camélias, au bord du Lac Majeur

JOUR 1 : CHEMIN ALLER – VISITE D'ORTA : SON LAC ET SON VILLAGE

Départ en direction de Bâle – Lucerne – Tunnel du Gothard – Bellinzona – Locarno – Verbania – Baveno – Arrivée au Lac d'Orta – Transfert en petit train du parking jusqu'à proximité du centre de Orta et déjeuner. Départ avec votre accompagnateur vers le petit lac d'Orta, véritable joyau dans un écrin de montagnes boisées.. Puis détente dans le village d'Orta San Giulio aux rues étroites bordées de palais élégants et de maisons parées de balcons en fer forgé. Route vers l'hôtel dans la région de Baveno : installation à l'hôtel, dîner et logement.

JOUR 2 : FETE DES CAMELIAS A LOCARNO – VISITE D'ASCONA

Petit déjeuner à l'hôtel. Rencontre avec votre accompagnateur local qui sera accompagnera. Route en direction de Locarno : la ville vous attend pour «Camélie Locarno», l'une des plus importantes manifestations européennes de ce type qui se déroule chaque année pendant cinq jours dans son magnifique Parc des Camélias. Outre les 1000 espèces de camélias qui prospèrent dans le parc, l'exposition permet d'admirer quelque 200 autres variétés. Découverte du Parc des Camélias, petit joyau de verdure, et de l'incroyable exposition de variétés de camélias magnifiquement exposées par des jardiniers experts afin de mettre en relief une plante qui représente la vraie richesse du patrimoine botanique présent dans les jardins privés et publics du Locarnais. Déjeuner à Locarno. L'après-midi, arrêt à Ascona, localité touristique et culturelle de renommée internationale, appelée la "perle du Lac Majeur", qui se trouve sur le delta de la rivière Maggia, au centre d'une splendide baie ensoleillée. Cette position privilégiée, la variété du paysage, le climat méditerranéen, la longue tradition touristique, l'hospitalité chaleureuse de ses habitants font



d'Ascona un extraordinaire centre de vacances. Retour à l'hôtel pour le dîner et la nuit.

JOUR 3 : LES ILES BORROMEES – VISITE D'UNE FERME DE FLORAISON DE CAMELIAS

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en bateau pour l'excursion aux célèbres îles Borromées avec accompagnateur journée entière. Nous découvrons tout d'abord l'Isola Bella avec son somptueux palais baroque entouré d'un parc en terrasses orné de fontaines, statues, grottes artificielles et plantes rares. Après une douce promenade dans ce merveilleux jardin,

le bateau vous conduira jusqu'à la pittoresque île des Pêcheurs où vous déjeunerez. Après le déjeuner, débarquement à Pallanza et arrêt dans une ferme de floraison de camélias qui nous donnera un petit cadeau : une petite plante de camélia (1 par couple ou 1 par personne en chambre twin/single). Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 4 : CHEMIN DU RETOUR – ARRET A COME ET DEJEUNER EN COURS DE ROUTE

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction de Côme par Gallarate – Lamate – Côme : petit temps libre dans la ville et aux abords du lac – Côme, ville de la lumière, des manufactures de la soie et des cafés sous les arcades, les yeux toujours tournés vers le lac. Déjeuner en cours de route et chemin du retour.



4 jours

Du 19 au 22 mars 2026

Prix par personne : 679 €

Supplément chambre individuelle : 95 €
(nombre limité)

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 avec ½ eau minérale comprise aux repas
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 95 €
(nombre limité)
- L'assurance annulation : 15 € par personne

Pâques au pays des fleurs

JOUR 1 : DEPART POUR LA HOLLANDE - VISITE DE ROTTERDAM

Départ en direction d'Épinal – Nancy – Metz – Luxembourg – Namur – Bruxelles – Déjeuner en cours de route. Continuation de la route vers la Hollande. Croisière audio commentée en français de plus d'une heure dans le port de Rotterdam avec la compagnie Spido, naviguez au coeur d'un des premiers ports de l'Europe, qui accueille plus de 30.000 bateaux de haute mer et s'étend sur plus de 30 km. Continuation vers votre hôtel : dîner et logement

JOUR 2 : KEUKENHOF - AMSTERDAM

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Route vers Lisse et visite libre du jardin extraordinaire de Keukenhof, vitrine internationale du secteur de la floriculture néerlandaise : 30 jardiniers, 7 millions de bulbes, 8 jardins d'inspiration, la plus belle exposition d'orchidées d'Europe, 15 000 lys de 300 variétés différentes... Ce parc est le champion de tous les superlatifs et rien ne remplacera le plaisir d'une balade au fil des sentiers pour découvrir à quel point ses décors floraux nous ravissent ! Déjeuner. Continuation pour la ville d'Amsterdam. Tour en bateau audio commentée sur les canaux, la meilleure manière d'admirer le coeur du centre historique, les innombrables ponts, les maisons aux façades colorées et étroites et le bateau de la Compagnie des Indes Orientales dans le port, tout le charme et l'essentiel d'Amsterdam ! Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : REDOUTE ZANOISE - PRESQU'ILE DE MARKEN - VOLENDAM

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Départ pour la région rurale Nord de Amsterdam. Rendez-vous avec le guide francophone et visite de la Redoute Zanoise. Les maisons et les bâtiments datant des 17ème et 18ème siècles proviennent des différentes localités et ont été restaurés sur place, formant ainsi une sorte de musée en plein air. Le village est habité et ses moulins sont en activité. Vous découvrirez



également le savoir-faire d'un sabotier qui vous montrera comment sont fabriqués les fameux sabots hollandais. Continuation pour la visite de la presqu'île de Marken, détachée du continent par une tempête. Marken est restée isolée de la côte jusqu'à la construction en 1957 d'une digue de 2,5 km. Elle a gardé ses maisons aux couleurs vives, juchées sur pilotis pour mieux résister aux flots.

Déjeuner. Visite de Volendam, célèbre par la beauté des costumes de ses habitants. Dans ce vieux port de pêche, les maisons traditionnelles n'ont pas changé. Spécialités : anguille fumée et hareng cru ! Visite de la fromagerie, située dans une ferme typique où le fromage est encore fabriqué à l'ancienne. Vous pouvez même goûter le célèbre Gouda aux multiples variétés : aux herbes, aux épices, aux graines... et découvrir le goût étonnant du fromage frais sorti de la ferme. Retour à l'hôtel : dîner et logement

JOUR 4 : MOULINS DE KINDERDIJK - RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel. Arrêt à Kinderdijk, site classé par l'UNESCO et le site le plus photographié de Hollande. Ces 19 moulins à vent,

alignés sur la « digue de l'enfant » sont les plus anciens les mieux conservés des Pays Bas. Ce site est unique au monde. Une vidéo en français vous sera proposée. Retour vers la France avec déjeuner en cours de route.



4 jours

Du 3 au 6 avril 2026

Prix par personne : 899 €

Supplément chambre individuelle : nous consulter

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : nous consulter
- L'assurance annulation : 19 € par personne

Légendaires trains suisses

JOUR 1 : LAC DE CONSTANCE – LINDAU ET BREGENZ

Départ en direction de Bâle – Zürich – Winterthur – Saint Gall – Feldkirch : arrivée à l'hôtel pour le déjeuner. Puis après-midi au bord du Lac de Constance. Vous partirez donc tout d'abord pour Lindau : sa partie « île » piétonne, son port, sa mairie et ses fresques sont une des curiosités à ne pas manquer. A Lindau, embarquement à bord d'un bateau de la „flotte blanche“, pour rejoindre l'Autriche jusqu'à Bregenz, capitale du Vorarlberg célèbre pour ses festivals de Printemps et d'été. Puis retour à l'hôtel : informations sur votre séjour - Pot de bienvenue, dîner et logement.

JOUR 2 : AROSA ET LES MONTAGNES DU CANTON DES GRISONS

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en autocar en direction de Chur, la capitale du canton des Grisons et la plus ancienne ville de Suisse. Vous vous installerez dans le train de la Rhétique. Vous admirerez après chaque virage ou chaque pont, ce paysage splendide que vous propose ce parcours de Chur à la station de sports d'hiver renommée qu'est Arosa. Vous pourrez alors découvrir le centre et les environs, les palaces et pistes de ce village, ou vous promenez le long du lac. Déjeuner. Puis retour vers à Chur, temps libre dans la ville avant de rentrer à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 3 : BERNINA EXPRESS - TIRANO – ST MORITZ

Petit déjeuner à l'hôtel. Découverte de la région d'Engadin, berceau des sports d'hiver et haute vallée la plus ensoleillée du sud des Alpes : le canton des Grisons est le plus grand de Suisse. Vous longerez tout d'abord le Rhin afin de rejoindre la gare de Tiefencastel. Vous vivrez alors le plus beau moment de votre voyage - le parcours en wagon panoramique (2ème classe) du Bernina Express. Vous serez alors ébloui par le paysage du célèbre parcours du col de l'Albula et atteindrez la région d'Engadin, la « Reines des Bains des Alpes ».



Vous franchirez le col de la Bernina à 2330 m d'altitude pour arriver à Tirano en Italie, le charme du sud, où votre conducteur vous attendra et où vous déjeunerez. Vous reprendrez votre route pour découvrir l'autre versant. En effet, vous traverserez St Moritz la station la plus réputée des Alpes avant de franchir le col du Julier, praticable toute l'année, et de redescendre sur Tiefencastel afin de rentrer à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 4 : LAC DES QUATRE CANTONS ET GLACIER EXPRESS

Petit déjeuner à l'hôtel
Après le lac de Wallen, vous longerez le lac des quatre cantons, où se situent les trois premiers cantons ayant fondé la confédération helvétique. Vous ferez une petite étape à Altdorf et connaîtrez ainsi le village de Guillaume Tell avant de reprendre votre route pour Andermatt. Déjeuner. Puis vous monterez alors dans un des trains Matterhorn-Gotthard (Trains du Mont-Cervin-Gotthard), et ce,

en compartiment panoramique (2ème Classe) du Glacier-Express d'Andermatt à Chur*. Les paysages splendides du col de l'Oberalp et des gorges du Rhin vous éblouiront. Puis retour en autocar vers l'hôtel. Dîner et logement.

*Remarque :

Nous ne pouvons pas garantir quel trajet ou quel train nous obtiendrons (Glacier-Express ou train régional). Nous essayons d'obtenir le Glacier Express - mais en raison de la forte demande, cela est de plus en plus difficile. Il se peut que nous soyons transférés sur le train régional. Dans ce cas une déduction de 55 euros par personne pour le train régional sera accordée sur le prix indiqué.

JOUR 5 : FELDKIRCH ET SON CHATEAU – DEJEUNER ET CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de Feldkirch, ville au Caractère Moyenâgeux avec son château imposant, imprenable, autrefois propriété des Comtes de Montfort. La visite du Musée vous donnera une idée des us et coutumes de l'époque – Temps libre dans les ruelles de Feldkirch. Déjeuner à l'hôtel. Un souvenir vous sera offert puis vous prendrez le chemin du retour vers votre localité



5 jours

Du 1er au 5 mai 2026

Prix par personne : 1129 €

Supplément chambre individuelle : 135 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- l'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5 avec une boisson par repas
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 135 €
- L'assurance annulation 24 € par personne

LISEZ BIEN CECI AVANT VOTRE INSCRIPTION

Le fait de s'inscrire a un de nos voyages, implique l'acceptation totale et sans restriction des conditions énoncées ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraaires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et/ou mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

LES EXPRESS SUNDOGVIENS ont souscrit auprès de GENRALI IARD Zee Pliet Will – 75456 PARIS CEDEX 9 un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

EXTRAIT DU CODE DU TOURISME.

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours dont lien à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur définit à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L.141-3, ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix
- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R.211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou

le séjour ;

- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur
- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
- L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 : L'acheteur peut éder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
- Article R.211-10 :** dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Ces Conditions Générales de Vente ne dispensent pas le voyageur de prendre connaissance des Conditions Particulières de Vente de l'organisateur du voyage.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE INSCRIPTIONS

Pour être considérée comme définitive, toute inscription doit être accompagnée d'un versement :

- De la totalité du montant du voyage pour les voyages de 1 jour, ainsi que pour tous les autres voyages dont l'inscription se fait à moins de 21 jours.
- D'un acompte de 30 % par personne inscrite pour les voyages de plusieurs jours.
- Le solde du voyage doit être réglé au plus tard 21 jours avant la date du départ.

Le paiement est possible par carte bancaire, espèces à hauteur de 1000 euros maximum, chèque bancaire et chèque vacances

Pour tout versement par correspondance, il est recommandé de préciser le voyage auquel ce versement est attribué.

PRIX

COMPOSITION

Nos prix sont établis sur la base des tarifs hôteliers, des prix de transport et des coûts de change en vigueur à la date du 1er janvier 2023 et tiennent compte du coût du transport lié notamment au coût du carburant, des taux de changes appliqué au voyage ou au séjour concerné et des taxes de séjour en vigueur.

Les prix comprennent :

- Le voyage en autocar et tous les autres moyens de transport énumérés dans le programme.
- Les prestations hôtelières sur la base de chambre double, tous les repas mentionnés, les taxes et services.
- Les repas mentionnés dans le programme
- Une assurance de base assistance / rapatriement.

Ne sont pas compris :

- Les boissons (sauf certains cas), les extras personnels, les pourboires.
- Le supplément en chambre individuelle

CLAUSES DE REVISION DES PRIX

- Pour les voyages concernés par la présente clause de révision des prix, notre brochure ou nos prospectus indiquent les données économiques dont la variation est susceptible d'entraîner une révision de nos prix en précisant, le cas échéant, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement de nos prix, le montant des taxes et redevances ou bien la date à laquelle ces données ont été prises en considération. En ce cas, la variation du montant des taxes et redevances et/ou du coût du transport sera intégralement répercuté dans nos prix, ainsi que tous surcoûts avancés par nous en cas de force majeure.
- La réperçusion sera intégrale en cas de variation du taux de change de la ou des devises concernées, sauf exception indiquée, sur le montant total de nos prix.
- Pour les clients déjà inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ou séjour ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date de leur départ, tel que l'art. L211-12 du code du tourisme le prévoit.
- Un erreur d'impression étant possible, les prix ainsi que les dates de voyages sont reconfirmés lors de l'inscription.

- En cas de refus, l'acheteur peut, après avoir informé le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ou accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur. Un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

REDUCTIONS FANTAS

A condition de partager la chambre avec deux personnes payant plein tarif :

Jusqu'à 3 ans : gratuit

De 3 à 6 ans : réduction de 25 %

De 6 à 10 ans : réduction de 20 %

PLACES

Elles sont attribuées par ordre d'inscription. Un bon conseil : inscrivez-vous le plus tôt possible et vous obtiendrez plus facilement vos fauteuils préférés. Cependant, exceptionnellement et pour des raisons de santé de nos clients, nous pouvons être amenés à définir l'attribution d'une place avec celui-ci sans tenir compte de l'ordre d'inscription.

PRISE EN CHARGE

L'heure et le lieu de départ vous parviendront par courrier quelques jours avant le départ du voyage.

CHAMBRES

Nos prix sont calculés sur la base d'un logement en chambre pour deux personnes.

Lors de l'inscription, il sera tenu compte, dans la mesure du possible, des demandes de chambres que les voyageurs désirent occuper (chambre individuelle, chambre grand lit, à deux lits et chambre à partager)

Chambre individuelle : le supplément pour chambre individuelle ne nous engage que dans la mesure où nous pouvons en obtenir des hôteliers. En effet, leur nombre est toujours limité par rapport aux chambres à deux lits. Nous ne pouvons être tenus pour responsable de leur confort, lequel est bien souvent inférieur à celui des chambres doubles (équipement, situation, ...) malgré le supplément exigé par l'hôtelier. En cas d'impossibilité de fournir des chambres à un lit, le supplément acquitté à cet effet sera remboursé en fin de voyage proportionnellement à la non fourniture de ce service et le voyageur se verra attribuer une chambre à deux lits à partager avec une autre personne.

Chambre à partager : les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes en manifestent le même désir. Sinon le voyageur concerné devra acquitter le supplément pour chambre individuelle.

Chambre triple : un logement en chambre triple peut être envisagé mais non garanti formellement. Souvent la chambre triple sera une chambre double dans laquelle l'hôtelier aura ajouté un 2ème ou 3ème lit (type lit de camp) ou même un canapé au détriment de l'espace et du confort, surtout lorsqu'il s'agit de 3 adultes. Les voyageurs désirant utiliser une chambre triple malgré ces réserves, ne pourront prétendre à aucune réduction, ni indemnité, en cas de non satisfaction.

Bain douche : le terme de « bain ou douche » signifie que la chambre est équipée, soit d'une salle de bain, soit d'une douche privée suivant les possibilités de l'hôtel. Aucun remboursement ne sera accordé si le logement obtenu est avec douche au lieu du bain ou vice-versa.

L'appellation pension complète comprend le logement, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.

L'appellation demi-pension comprend le logement, le petit-déjeuner et un repas principal par jour : déjeuner ou dîner. Ces prestations peuvent être fournies aux cours d'une excursion, dans un restaurant local ou à l'hôtel étape. Tous les hôtels présentés dans ce programme sont classés selon les normes de leurs pays et ne sont pas normés françaises. Pour certains de nos voyages, le nom des hôtels est mentionné à titre indicatif et nous nous réservons le droit de les remplacer par des hôtels de catégorie similaire ou supérieure en cas de nécessité.

BAGAGES

Les bagages en soutes font l'objet de tous nos soins et sont acceptés sur la base d'une valise de dimension normale par personne. Chaque voyageur bénéficie du transport gratuit de ses bagages qui restent sous son entière responsabilité. En aucun cas, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, vol ou détérioration. Il est demandé aux voyageurs de fixer une étiquette nominative sur ses bagages et de s'assurer de leur embarquement dans les soutes avant chaque départ. De même pour les bagages à main situés à l'intérieur du véhicule, en aucun cas, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, vol ou détérioration.

FORMALITES

Les formalités seront précisées au moment de l'inscription pour les personnes de nationalité française. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs doivent être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport et d'une autorisation de sortie du territoire visée par le commissariat de police ou la mairie. Le prix du voyage ne pourra en aucun cas être remboursé pour la non-conformité des documents administratifs demandés (carte nationale d'identité, passeport, visa, vaccins obligatoires). Les noms et prénoms figurant sur le titre de transport doivent être identiques aux noms et prénoms figurant sur la carte d'identité ou le passeport du voyageur. Nous ne pouvons supporter en aucun cas,

les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait un voyageur de présenter un document requis. Nous invitons les personnes de toute autre nationalité à se rapprocher des autorités compétentes.

MODIFICATION DU VOYAGE

Nous tiénerons soit établis avec beaucoup de soin. Toutefois, nous nous réservons la possibilité de modifier un parcours ou une étape si des circonstances imprévues nous y obligent.

Si le voyage comprend un circuit ou un programme défini, il pourra être fait dans un autre sens que celui prévu initialement ou dans un ordre différent si ces modifications nous paraissent importantes pour de raisons météorologiques, de sécurité mais également dues à des grèves ou tout autre événement indépendant de notre volonté.

Dans le cas où, avant le départ, le voyage est modifié sur des éléments essentiels, le client pourra mettre fin à sa réservation dans un délai de 8 jours après information, et obtenir la restitution de la totalité des sommes déjà versées ou pourra participer au voyage Dans ce cas il sera informé des changements apportés et de la diminution ou de l'augmentation de prix que ceux-ci entraînent.

Toute modification intervenant après le départ ouvrira droit à une demande de remboursement pour le client dans le cas où cette modification porte sur des éléments essentiels du voyage. Dans la mesure où il est proposé des prestations de qualité égale ou supérieure en remplacement des prestations prévues, le client ne peut réclamer ni remboursement, ni dommages et intérêts.

Les modalités de réclamations doivent être faites sur place auprès du représentant de l'organisateur sur place et confirmées par tout moyen d'en obtenir accusé de réception dans les meilleurs délais et au plus tard 3 jours après le retour conformément à l'art. R211-6 du code du tourisme après de EXPRESS SUNDOGVIENS – 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF

ASSURANCES

Nous avons souscrit auprès du cabinet CEGEFO CAS un contrat EURO ASSISTANCE N° 53789860 couvrant les risques suivants :

ASSURANCE ANNULLATION : un contrat a été souscrit pour couvrir les clients contre les risques d'annulation. Pour bénéficier de cette garantie un supplément par personne est à payer. Une convention comprenant les risques couverts, ainsi que les modalités de remboursement, vous seront adressées avec inscription. Le montant est à payer à l'inscription et l'est pas remboursable. L'assurance annulation ne peut être souscrite en cas d'inscription au voyage inférieure à 30 jours du départ.

ASSURANCE BAGAGES : un contrat a été souscrit pour garantir vos bagages, objets et effets personnels, hors de votre Domicile ou résidence secondaire contre : le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport à concurrence de 750 euros

DECLARATIONS A L'ASSURANCE : Dans les 2 jours ouvrés, à partir du moment où vous avez connaissance du sinistre pour la garantie « Bagages et effets personnels » en cas de vol et dans les 5 jours pour tous les autres cas, l'assuré lui-même ou toute personne agissant en votre nom devez adresser votre déclaration de sinistre à

EUROP ASSISTANCE – Service Indemnisations – 1, rue de la Bonne-lettre – 92633 GENNEVILLE CEDEX – Fax : 01.41.85.85.61 – Mail: slv@europ-assistance.fr

En cas de non-respect de ce délai le client peut perdre pour ce sinistre le bénéfice des garanties du contrat si l'assurance peut établir que ce retard lui a causé préjudice.

En cas d'annulation pour maladie, la date d'annulation prise en compte par l'assureur est celle à laquelle la maladie a été médicalement constatée

ASSURANCE ASSISTANCE : un contrat a été souscrit un accord pour vous couvrir contre certains risques lors du voyage. Cette assurance est comprise dans tous les voyages de plus d'un jour. Ce contrat prévoit les prestations suivantes :

Assistance aux personnes en cas de maladie ou de blessure
Frais médicaux
Assistance en cas de décès
Assistance voyage

Pour toutes souscriptions d'assurances des fascicules reprenant en détail le tableau des montants de garanties, la prise d'effet et la durée des garanties, les informations générales, les dispositions générales et le cadre du contrat seront à nos clients.

IMPORTANT : les clients effectuant un voyage ou un séjour au sein des pays de la C.E.E. sont priés de retirer la carte européenne d'assurance maladie auprès de la Caisse Primaire dont il dépend, ceci afin d'accélérer le remboursement des frais médicaux en cas de sinistre à l'étranger.

ANNULATION DU FAIT DU VOYAGEUR

En cas d'annulation par le voyageur pour quelque motif que ce soit, les pénalités retenues sur le prix total du voyage sont les suivantes :

ANNULATION SURVENANT	MONTANT DES FRAIS
+ de 30 jours avant le départ	20 € TTC
De 30 à 21 jours avant le départ	25 % du prix du voyage
De 20 à 8 jours avant le départ	50 % du prix du voyage
De 7 à 2 jours avant le départ	75 % du prix du voyage
- de 2 jours avant le départ	90 % du prix du voyage

Si le voyageur ne se présente pas au lieu de départ fixé pour quelque cause que ce soit, ou abandonne le circuit en cours de route : aucun remboursement.

ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Nous nous réservons le droit d'annuler un départ en groupe qui ne réunirait pas un nombre suffisant de participants. Tous nos voyages sont réalisables avec un minimum de 20 participants, l'insuffisance du nombre de participants peut entraîner l'annulation de ces voyages. Cette éventualité ne saurait être inférieure à 21 jours. Dans le cas où l'organisateur se trouverait obligé de modifier tout ou une partie de son programme, en raison de force majeure, cas fortuits ou faits de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat de voyage, le voyageur ne bénéficierait que du remboursement intégral des sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées à l'exclusion de tous dommages ou intérêts. Le simple remboursement de la somme versée décline l'organisateur de tout engagement et l'exempte de toute indemnité.

LITIGES ET JURIDICTION

Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par courrier recommandé à EXPRESS SUNDOGVIENS – 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF et ce dans un délai maximum de 30 jours après le retour du voyage. Aucun remboursement ne peut être accordé pour toute réclamation non utilisée du fait du voyageur. En cas de litige, le Tribunal de MULHOUSE est compétent, sans restriction ni dérogation à cette clause de juridiction.

MENTIONS LEGALES

EXPRESS SUNDOGVIENS SAS au capital de 80 000 euros
Siège social : 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF – Tél. 03.89.25.02.82 – email: info@express-sundogviens.fr
Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : ATOUT FRANCE, 79 rue de Cléchy 75009 PARIS sous le numéro IN 068110013 Siret : 945 950 970 TVA/CE : FR794595970 – CODE APE : numéro 4939A – GARANT (caution financier) : GROUPEMA CAUTION – 126 RUE DE LA PIAZZA – 93199 NOISY LE GRAND CEDEX – Compagnie d'Assurance Responsabilité Civile professionnelle transport de voyageurs et vente de voyages et séjours à forfaits : GENERALI IARD – 2 RUE PILLET-WILL – 75456 PARIS CEDEX 09

Découvrez nous !

Nous sommes une **entreprise familiale** créée en 1946 et implantée à Ballersdorf
45 collaborateurs et 40 véhicules de 8 à 78 places (dont 12 autocars de grand tourisme)

Nos activités : transports réguliers, scolaires, occasionnels, excursions et voyages

Nos valeurs : proximité, réactivité, flexibilité, sécurité et qualité.



Faites plaisir !

Offrez des **bons cadeaux** à ceux que vous aimez !



Demandez un devis personnalisé !

Vous êtes un groupe (association, CE, école, famille) et souhaitez organiser une excursion ou un séjour, confiez-nous votre projet !

Nous vous proposons des devis personnalisés et des offres « clés en main » en tenant compte de vos souhaits et de votre budget.



Profitez de nos réductions groupes pour toute inscription dans notre catalogue !

De **10 à 15 personnes** : **4 % de réduction** *

De **16 à 20 personnes** : **5 % de réduction** *

De **21 à 25 personnes** : **6 % de réduction** *

* sur le prix de base (hors chambre individuelle et assurances)



Le plaisir de voyager !

Express Sundgoviens

Autocars **g**ast

1, rue du 17 février - 68210 BALLERSDORF

Tél : 03 89 25 02 82

infos@express-sundgoviens.fr - www.express-sundgoviens.fr



NOTRE SOCIETE s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 (Signataire de la charte CO2)

